



LES NOTES DE SUD

Quelles alliances pour une action climatique juste en faveur de la nature et des peuples ?

En 2021, CARE France, Coordination SUD, le GRET et Fern ont organisé une série de webinaires afin de se pencher sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre d'une action climatique respectueuse de la biodiversité et des populations locales. Ces rencontres ont permis de discuter de pistes d'actions concrètes et de la collaboration entre les sociétés civiles du Nord et du Sud afin de renforcer leur impact dans le cadre des contributions déterminées au niveau national.



© Fern

2021 s'est avérée une année cruciale pour convenir d'actions ambitieuses face à l'urgence climatique, environnementale et sociale, aggravée par la crise sanitaire touchant le monde. Ces crises multiples ont un impact considérable sur les plus vulnérables car elles exacerbent les dynamiques préexistantes de marginalisation et d'exclusion. Les conférences des parties des conventions sur les changements climatiques (COP26) et la biodiversité (COP15) constituent des opportunités pour mettre l'accent sur cette urgence.

Il existe un consensus sur le fait que les gouvernements, la société civile et le secteur privé doivent agir de concert pour répondre à ces crises interdépendantes. Dans ce contexte, les solutions fondées sur la nature ont un rôle prépondérant face aux dérèglements climatiques, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs fixés par contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays. Cependant, une certaine confusion persiste sur ce que l'on entend exactement par ces solutions et la manière de les mettre en œuvre. Ce manque de clarté entraîne une récupération abusive du concept à des fins d'écoblanchiment par des entreprises responsables des dérèglements en cours, notamment à travers l'importance excessive accordée à la plantation d'arbres vantée comme « solution miracle ».

Les forêts recouvrent 38 % des terres habitables¹ et constituent, avec les sols, le deuxième puits de carbone de la planète, après les océans. Pourtant, leur dégradation excessive les amène à relâcher de plus en plus de carbone dans l'atmosphère, transformant progressivement certaines d'entre elles en émettrices nettes de GES. Au-delà de l'enjeu carbone, trop peu d'attention est accordée aux problèmes de gouvernance, de modèles de production et de consommation et aux besoins des populations tributaires et protectrices des forêts.

Il est donc essentiel pour la société civile de continuer à se mobiliser pour (I) créer des conditions favorables à la mise en œuvre efficace des CDN dans les pays vulnérables, (II) influencer la finance climatique et (III) élaborer des stratégies en faveur de « solutions fondées sur la nature » qui protègent et restaurent l'environnement, tout en respectant les droits humains.

1 BÂTIR DES ALLIANCES POSITIVES POUR LE CLIMAT ET DES ALTERNATIVES SOCIÉTALES

L'urgence climatique impose de trouver ensemble des solutions pour construire des sociétés plus résilientes. C'est le sens de l'action de certaines fondations progressistes, a expliqué Claudia Neubauer de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). La transition vers une économie décarbonée a commencé,

Les pouvoirs publics doivent avoir une vision d'ensemble afin de soutenir une transition écologique qui aille de pair avec la justice sociale.

CLAUDIA NEUBAUER

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

mais elle ne se fait pas à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour résoudre la crise en cours.

Les fondations privées : un acteur incontournable au mandat pourtant limité

À leur échelle, les acteurs de la philanthropie peuvent contribuer à rendre visibles les problèmes et les enjeux urgents et mettre le doigt sur les politiques publiques contradictoires. Le paradigme économique dominant n'est pas compatible avec la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement ; il est urgent de le remettre en question. La FPH veut participer, à la mesure de ses moyens, à la transformation des sociétés en faveur d'une transition sociale et écologique.

2 STRATÉGIES GLOBALES ET LOCALES POUR LE CLIMAT : REGARDS CROISÉS D'AFRIQUE, D'ASIE ET D'EUROPE

La participation effective de la société civile demeure une question centrale. Sans elle pas d'inclusivité, ni de redevabilité, ni de transparence des États concernant les engagements. Cela suppose de donner les moyens de contribuer, de créer des espaces d'échanges et d'interactions y compris régionaux où toutes les sensibilités ont droit de cité, y compris les confessions religieuses. José Mokengo Itela a expliqué que son organisation, le Cercle pour la défense de l'environnement, a appuyé l'élaboration d'une stratégie de suivi et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics en préparant les contributions de la société civile en amont des réunions et de la prise de décisions clés du gouvernement.

Chaque nouvelle CDN se doit d'être plus ambitieuse que la précédente et aucune dilution des engagements n'est possible.

FANNY PETITBON

CARE France

1- Source : <https://ourworldindata.org/forest-area>

Le réseau *Climate Action Network* (CAN) rassemble des ONG internationales qui agissent pour le climat. Sa campagne the #WorldWeWant vise à faire entendre les voix des communautés en première ligne de la crise climatique et exiger des gouvernements des actions urgentes pour protéger les populations et bâtir des sociétés plus résilientes. Selon Barbara Rubim, du CAN, il faut maintenir la pression sur les gouvernements les plus émetteurs car ils doivent montrer l'exemple en mettant en place CDN transformatrices afin de maintenir le réchauffement en dessous de 1,5°C. Fanny Petitbon de CARE France a expliqué que ces CDN doivent être alignées avec l'objectif de réduction des émissions par la fin des énergies fossiles et contribuer à la résilience des communautés à travers la réduction de la pauvreté, le respect des droits humains, l'équité et l'intégration du genre. Les ONG doivent plaider pour des CDN ambitieuses.

Des CDN transformatrices au service de l'adaptation et de la résilience

Au rythme actuel des changements climatiques et de leurs impacts, les CDN doivent non seulement porter sur l'atténuation, avec des objectifs spécifiques dans tous les principaux secteurs économiques, mais également adopter une approche d'adaptation englobante.

Les organisations de la société civile ont des liens plus forts et meilleurs avec les communautés locales et ont la responsabilité de renforcer leurs capacités à s'engager dans les dialogues sur les CDN.

ALBERT KATAKO
Civic Response, Ghana

Au Costa Rica, des consultations à la suite d'un travail de cartographie minutieux ont permis d'atteindre un large éventail de personnes.

Le Vietnam et le Ghana ont également favorisé la participation de la société civile en s'inspirant des réformes pour favoriser le commerce légal de bois avec l'Union européenne (UE) notamment à travers les Accords de partenariat volontaire². Hờp Vũ Thị Bích, de l'ONG vietnamienne *Center for Sustainable Rural Development*, a mis avant le partage des responsabilités entre les différentes parties prenantes. Albert Katako, de *Civic Response* au Ghana, a souligné que la participation de la société civile ne peut être adéquate qui si cette dernière dispose des ressources et de l'expertise nécessaire. Dans les deux pays, les défenseurs-euses de l'environnement ont pu plaider pour une réelle prise en compte de la gouvernance forestière dans leurs CDN.

La garantie des droits fonciers des communautés et des peuples autochtones est essentielle à la gestion durable des écosystèmes.

NINA CYNTHIA KIYINDOU

Observatoire congolais
des droits de l'Homme, République du Congo

Ainsi, des priorités communes rassemblent les ONG environnementales, à savoir mettre en avant des solutions fondées sur la nature qui renforcent les droits et l'intégrité environnementale et qui tiennent compte de l'importance des forêts pour les communautés et le climat. Les ONG s'accordent également pour rappeler la nécessité de mettre sur pied des mécanismes de suivi et d'évaluation des CDN accessibles afin que toutes les parties prenantes sachent (I) quand les objectifs seront atteints, (II) si les engagements financiers seront respectés et (iii) si les fonds seront utilisés à bon escient.

Pas d'impact sans vulgarisation

Les CDN et le climat en général sont des sujets techniques, voire scientifiques. Il faut informer et former toutes les parties prenantes, en particulier la société civile, afin qu'elles puissent jouer leur rôle. Selon Rolande Azakia, journaliste à *EcoConscience TV*, cela implique de trouver les bonnes informations et de s'assurer que les médias servent de relais.

3 UN FINANCEMENT ADÉQUAT, PRÉVISIBLE ET ÉQUITABLE : LE NERF DE LA GUERRE ?

Les objectifs ne seront atteints que s'ils bénéficient de budgets et de plans d'investissement nationaux ! De nombreux pays en développement ne disposent pas des ressources nécessaires pour relever les défis climatiques. Les pays développés ont promis depuis longtemps de fournir un soutien pour les y aider. Pourtant, dans la plupart des cas, l'aide fournie jusqu'à présent ne l'a pas permis, a rappelé Rachel Simon du CAN. Avant la COP26, il est donc essentiel que les pays les plus riches s'engagent clairement à accroître les financements pour le climat pour la période 2021-2025 et à consacrer 50 % des financements promis à l'adaptation. Ces financements doivent (I) établir des liens entre le climat, la biodiversité et les objectifs de développement durable, (II) atteindre les personnes les plus vulnérables dont les femmes et (III) combler le déficit de financement de l'adaptation en accordant la priorité aux approches qui protègent et restaurent la nature.

2- Les accords de partenariat volontaire sont des accords bilatéraux entre l'Union européenne (UE) et les pays exportateurs de bois tropicaux, qui visent à améliorer la gouvernance forestière et à garantir que le bois importé dans l'UE provient de sources légales.

QUELLES RECOMMANDATIONS POUR UNE ACTION CLIMATIQUE JUSTE ET DURABLE POUR LA NATURE ET LES PEUPLES ?

Renforcer les synergies multisectorielles et l'espace civique

La société civile doit s'assurer que les besoins des populations les plus vulnérables, y compris les femmes et les populations autochtones, soient pris en compte. La constitution d'alliances multisectorielles est essentielle pour porter des messages communs et élaborer des stratégies. Les ressources à disposition n'étant pas les mêmes

au Nord et au Sud, il est nécessaire de revoir les approches d'appui aux ONG afin de rétablir les équilibres et renforcer l'espace civique qui est encore restreint dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Les CDN et les plans climat ne doivent pas être uniquement façonnées par les gouvernements mais par l'ensemble de la société.

Promouvoir des CDN qui répondent à l'urgence climatique, décarbonisent les économies, protègent la nature et créent des sociétés résilientes

La protection et la restauration des écosystèmes riches en biodiversité peuvent concilier atténuation, adaptation et résilience. Ainsi, les CDN doivent accorder la priorité à la protection des écosystèmes naturels, à la restauration des écosystèmes précédemment dégradés et à la réduction urgente

de la déforestation et de la dégradation des forêts. Les solutions fondées sur la nature ne doivent pas se focaliser sur la compensation carbone. Elles nécessitent d'être mises en œuvre en partenariat étroit avec les populations et communautés locales à travers des approches fondées sur les droits.

Mobiliser des financements qui répondent aux besoins des pays et des groupes les plus vulnérables

Les pays contributeurs et l'UE doivent tenir leurs engagements. Les pays les plus vulnérables attendent des financements adéquats en faveur de la résilience et de l'adaptation, tout en leur permettant de suivre une trajectoire de développement compatible avec

les objectifs de l'Accord de Paris. Ceci doit se traduire par un accroissement des volumes et de la qualité des financements octroyés, notamment à travers la hausse substantielle des dons en lieux et place des prêts.

Cette publication est réalisée par la Commission Climat et Développement de Coordination SUD et Fern.

Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la CCD. Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement. À cette fin, ses membres agissent par (I) le renforcement des capacités des acteurs du développement, (II) la production de savoir en lien avec le monde de la recherche, (III) la construction de positionnement commun pour une communication et un plaidoyer efficace auprès des décideuses et décideurs fran-

çais-es et européen-ne-s et (iv) le partage et la capitalisation sur les expériences de chacun et chacune.

Elle regroupe les organisations suivantes: 4D, Action Contre la Faim, ActionAid France-Peuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubiennne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde, Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, France Volontaires, Geres, Gret, Grdr, Humanité & Inclusion, Initiative Développement, Oxfam France, Planète Urgence, et WWF. Ainsi que les organisations invitées all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, Réseau Action Climat-France, RePR-Réseau pour la réduction des risques de catastrophes, Groupe de travail Pays en Développement & Biodiver-

sité du Comité français de l'IUCN, FORIM.

Fern

Fern est une organisation environnementale européenne et dédiée à la protection des forêts et au respect des droits des peuples qui en dépendent. La mission de Fern consiste à plaider pour davantage de justice sociale et environnementale, dans les politiques et pratiques de l'Union européenne et de ses Etats-membres qui ont un impact sur les forêts.

Contact : Lucas Winkelmann (Geres)
Email : l.winkelmann@geres.eu
Site web : www.coordinationsud.org

Cette note a été rédigée par Mélanie Pelascini (Coordination SUD), Marie-Ange Kalenga (Fern), Camille André (Geres).



Cette note a été réalisée avec le soutien de l'Agence Française de Développement, du Foreign, Commonwealth & Development Office du gouvernement du Royaume-Uni (FCDO) et du Programme Life de l'Union européenne. Les opinions exposées dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de ces institutions.

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14 passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Olivier Bruyeron
Rédacteur en chef : Reynald Blion - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko

Graphisme : Benjamin Madelainne
Dépôt légal à parution ISSN 2558-6815

